

On m'a confié que la Chambre avait des bureaux à Toronto et à Sao Paulo, et que le gouvernement brésilien avait remis l'ordre de Rio Branco à son directeur de Toronto en 1984. Ce sont des organisations comme la vôtre qui font tant pour multiplier les échanges, les investissements et les transferts de techniques.

Ces objectifs favorisent le développement économique de nos deux pays. Qui plus est, ils facilitent, selon moi, la compréhension et l'acceptation de nos différences et de nos similitudes.

Mon gouvernement compte beaucoup sur l'entreprise privée et les organisations bénévoles pour favoriser la relance économique, créer des emplois et résoudre les problèmes sociaux et économiques. Les organisations privées sans but lucratif, comme la vôtre, peuvent accomplir tant de choses qui sont irréalisables dans l'atmosphère formaliste des relations officielles entre gouvernements.

Je crois que je suis le premier des ministres du nouveau gouvernement canadien à visiter Sao Paulo. Cette ville représente le miracle économique brésilien de l'après-guerre et est la clé de votre vigueur industrielle.

Après cette réunion ici, mon épouse et moi-même survolerons la ville en hélicoptère. C'est, m'a-t-on dit, la seule façon d'avoir une vue d'ensemble de cet immense centre industriel.

L'intensification du commerce international est l'un des grands objectifs du nouveau gouvernement canadien. Mon Premier ministre, M. Brian Mulroney, s'est rendu à New York peu après l'élection de septembre dernier et a déclaré en des termes on ne peut plus clairs que le Canada se relançait en affaires.

Je suis ici pour vous transmettre le même message. Le Canada est prêt à accueillir vos investissements. Et je sais que les Canadiens veulent devenir plus actifs au Brésil.

La valeur des échanges bilatéraux Canada-Brésil s'est chiffrée à près de 1,5 milliard de dollars canadiens l'an dernier. Il s'agit d'une hausse de plus de 30 % comparativement à 1983, ce qui fait du Brésil le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique du Sud.